

notre

Le journal de la Mairie



DOSSIER pp.8-11

Le 12^e plus vert, plus durable, avec vous !

Foire du Trône : l'édition
2018 plus apaisée p.4

Propreté, tous concernés !
p.13

Que faire cet été dans le 12^e ?
p.14-15

VOS SERVICES EN MAIRIE

Mairie du 12^e 01 44 68 12 12
130, avenue Daumesnil
Métro Dugommier
Bus 29 et 87
Stations Vélis n°12109, n°12028,
n°12027, n°12029
Autolib' : 3 rue Hénard

Service des Affaires Générales et de l'Enfance (SAGE) 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Service de l'État-Civil 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h et jeudi :
8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 12h30, uniquement
pour les déclarations de naissance,
de reconnaissance d'enfant et de décès.
2^e étage, par escalier Daumesnil
et rez-de-chaussée - Aile Bignon

Service des Élections 01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
1^{er} étage - Aile Charenton

Relais Informations Familles
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Relais Informations Logement Habitat
01 44 68 12 12
Lundi - vendredi : 8h30 - 17h
et jeudi : 8h30 - 19h30
Rez-de-chaussée - Aile Daumesnil

Caisse des Écoles 01 44 74 33 80
contact@cdeparis12.fr
Accueil du public au Relais Information
Famille qui se situe au RDC de la Mairie
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Le Médiateur de la Ville de Paris à votre écoute
Le correspondant du Médiateur
de la Ville de Paris dans le 12^e, tient
une permanence hebdomadaire
en Mairie, le lundi de 14h à 17h,
sur rendez-vous à l'accueil

Propreté 01 43 41 74 44

Encombrants 39 75
La Ville de Paris met à disposition des
particuliers un service d'enlèvement
gratuit des encombrants du lundi au
samedi

LES ÉLU-E-S

Les élu-e-s de la majorité municipale

Catherine BARATTI-ELBAZ
Maire du 12^e arrondissement
Conseillère de Paris - Conseillère métropolitaine

Les adjoint-e-s à la Maire

Richard BOUIGUE
Premier Adjoint chargé des grands projets,
du développement économique et de l'emploi,
de la vie associative et du budget participatif

Éléonore SLAMA
Adjointe à la Maire chargée du logement
et de la qualité de l'habitat

David GRÉAU
Adjoint à la Maire chargé des transports,
de la voirie et des déplacements

Laurent TOUZET
Adjoint à la Maire chargé des affaires scolaires
et périscolaires

Lunise MARQUIS
Adjointe à la Maire chargée de la petite enfance,
de la protection de l'enfance et des familles

Brigitte VELAY-BOSC
Adjointe à la Maire chargée de la mémoire
et du monde combattant

Régis PEUTILLOT
Adjoint à la Maire chargé de la démocratie locale

Florence CHOPIN-GENET
Adjointe à la Maire chargée de la qualité
de l'espace public, de la végétalisation
et de la propreté

Jean-Luc ROMERO-MICHEL
Adjoint à la Maire chargé de la culture et du
tourisme, Conseiller régional d'Île-de-France

Fabrice MOULIN
Adjoint à la Maire chargé de la sécurité
et de la prévention

Fadila TAÏEB
Adjointe à la Maire chargée de la jeunesse
et des sports

Evelyne HONORÉ
Adjointe à la Maire chargée des espaces verts,
de la biodiversité et de l'agriculture urbaine

Les conseiller-e-s de Paris

Nicolas BONNET-OULALDJ
Conseiller de Paris, Président du groupe
Communiste-Front de gauche au Conseil
de Paris - Conseiller métropolitain

Sandrine CHARNOZ
Conseillère de Paris déléguée chargée des
questions relatives à la petite enfance auprès de
l'Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'éducation,
de la petite enfance et des familles / Conseillère
déléguée du 12^e chargée des finances, des marchés
publics et des équipements de proximité

Emmanuel GRÉGOIRE

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris
en charge de toutes les questions relatives au
Budget, au financement et à la transformation des
politiques publiques - Conseiller métropolitain

Pénélope KOMITÈS

Adjointe à la Maire de Paris chargée des Espaces
verts, de la nature en ville, de la biodiversité,
de l'agriculture urbaine et des affaires funéraires
/ Conseillère déléguée du 12^e chargée des affaires
sociales, de la santé et de la solidarité

Jean-Louis MISSIKA

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire de Paris
chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets
du Grand Paris, du développement économique
et de l'attractivité - Conseiller métropolitain

Christophe NAJDOVSKI

Conseiller de Paris, Adjoint à la Maire
de Paris chargé des transports, de la voirie,
des déplacements et de l'espace public
Conseiller métropolitain

Catherine VIEU-CHARIER

Conseillère de Paris, Adjointe à la Maire
de Paris en charge de la mémoire
et du monde combattant

Les Conseillers d'arrondissement délégués

Manon GROMBERG

Conseillère d'arrondissement déléguée
chargée de la vie étudiante

Emmanuelle PIERRE-MARIE

Conseillère d'arrondissement déléguée chargée
de l'égalité Femmes-Hommes et de la lutte
contre les discriminations

Christophe TEISSEIRE

Conseiller d'arrondissement délégué chargé de
l'environnement et du développement durable

Les élu-e-s de l'opposition municipale

Valérie MONTANDON

Conseillère de Paris, Conseillère régionale
d'Île-de-France

François HAAB

Conseiller de Paris

Isabelle TAVAUX

Conseillère d'arrondissement

Franck MARGAIN

Conseiller d'arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Ophélie ROTA

Conseillère d'arrondissement

Mathieu SEINGIER

Conseiller d'arrondissement

Corinne ATLAN-TAPIERO

Conseillère d'arrondissement

RESTEZ INFORMÉS DES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU 12^e ARRONDISSEMENT

Suivez la Mairie du 12^e
sur les réseaux sociaux !

 [Facebook.com/Mairie12Paris](https://www.facebook.com/Mairie12Paris)

 [@Mairie12Paris](https://twitter.com/Mairie12Paris)

 [mairie12paris](https://www.instagram.com/mairie12paris)

Newsletter

Pour recevoir la newsletter de la Mairie du 12^e,
contactez-nous par mail à l'adresse

 mairie12@paris.fr

ou abonnez-vous en ligne

 [mairie12.paris.fr](https://www.mairie12.paris.fr)

SOMMAIRE

➔ 12^e EN MOUVEMENT

Foire du Trône : une édition 2018 plus apaisée
Retards dans la reconstruction
du Lycée Paul Valéry

P.4-5

◀◀ RETOUR EN IMAGES

P.6-7

📁 DOSSIER //

Le 12^e, plus vert, plus durable, avec vous !

PP.8-11

👉 12^e CIVIQUE

Incivilités : des verbalisations en hausse
Ensemble, rendons Paris plus propre !

P.12-13

☀️ 12^e ESTIVAL

Que faire cet été dans le 12^e ?
Cinéma en plein air

P.14-15

🌸 12^e ENSEMBLE

Le 12^e vibre pour la Coupe du Monde

P.16

💬 12^e PARTICIPATIF

Budget participatif : les projets dévoilés
le 12 juillet

P.17

🎨 12^e CULTUREL

Street art : le 12^e prend des couleurs
Préservation du patrimoine de Pierre Henry

P.18-19

🕒 TRIBUNES

P.20-21

?! QUESTIONS / RÉPONSES

P.22

📅 AGENDA

P.23



TRÈS BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS !

Lors de la votation citoyenne organisée au mois de mai dernier autour du Plan Climat de la Ville de Paris, **vous êtes près de 95% à avoir confirmé les mesures proposées pour améliorer la qualité de l'air et renforcer la protection de l'environnement.**

L'enjeu est considérable, nos objectifs sont clairs : faire de Paris une ville neutre en carbone et entièrement convertie aux énergies renouvelables à horizon 2050.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je suis convaincue que nous avons aujourd'hui **la responsabilité d'amplifier la transition écologique** et d'agir pour la transformation de notre ville.

Dans le 12^e, **cette ambition se traduit dans chacune de nos décisions**, avec l'objectif constant d'offrir aux habitants un cadre de vie plus vert, plus respirable et plus apaisé. Cela implique de donner toujours plus de place à la nature, tout en préservant les espaces verts existants. À l'image des actions engagées dans le Bois de Vincennes, où les habitants du 12^e apprécient tant aller se détendre et s'aérer, notre action s'inscrit dans une véritable démarche de reconquête végétale.

Vous êtes d'ailleurs très nombreux à nous encourager dans cette voie et à vous saisir vous-même de ces questions. Votre désir de nature s'exprime dans les nombreux « permis de végétaliser » délivrés dans le 12^e et dans une multitude d'initiatives personnelles et associatives, que je tiens à saluer !

Il n'est ainsi pas étonnant que le développement durable soit particulièrement représenté, depuis 2014, dans le Budget Participatif. Les projets de l'édition 2018, dévoilés le 12 juillet, seront soumis au vote du 7 au 23 septembre prochains. Merci pour votre contribution à ce grand moment de démocratie locale ! **Près de 40% du budget d'investissement de la Mairie d'arrondissement y est consacré.** Vous avez ainsi tous la possibilité d'agir avec nous pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers !

Imaginer la ville de demain, c'est aussi l'enjeu de la création du futur quartier Bercy-Charenton. À l'emplacement des actuelles emprises ferroviaires, l'objectif est de créer un nouveau quartier vivant, ouvert et désenclavé qui hébergera près de 9 000 habitants et s'accompagnera de la création de 13 000 emplois. Afin de répondre aux besoins des habitants du 12^e, le projet comprend la création de nombreux équipements publics (groupes scolaires, gymnase, crèches, bibliothèque...). Avec des élus de la majorité du 12^e, j'ai également porté un vœu pour **confirmer l'implantation dans ce quartier d'une 3^e piscine, pour tous les habitants de l'arrondissement.**

En ce début d'été, je tiens également à vous souhaiter à toutes et tous de très bonnes vacances, dans le 12^e ou ailleurs ! Avec les dispositifs Paris Sport Vacances, les Vacances Arc-en-ciel ou encore les activités des centres de loisirs et des centres Paris Anim', la Ville de Paris accompagne petits et grands pendant ces deux mois d'été. Profitez-en pour vous reposer, vous retrouver en famille ou entre amis, vous promener dans nos jardins et vous divertir en participant aux divers festivals culturels organisés dans notre arrondissement. **J'aurai beaucoup de plaisir à vous retrouver à la rentrée !**

Catherine Baratti-Elbaz

Catherine Baratti-Elbaz
Maire du 12^e arrondissement

Directrice de la publication : Catherine Baratti-Elbaz •
Rédaction en chef : Christophe Disic • Comité éditorial :
Stéphanie Veneziano, Maxime Coutelet, Pauline Charles-Brunner
• Conception / Mise en page : Sylvain Fouquet • Couverture :
Gurliat / Mairie de Paris • Impression : Imprimé sur papier
100% recyclé par le Groupe des Imprimeries Morault à 75 000
exemplaires • Distribution : Proximes, Mairie du 12^e • Adresse :
130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Téléphone : 01 44 68 12 12

Conformément à la volonté de l'équipe municipale de vous
fournir une information claire et indépendante, ce magazine
ne contient pas d'encarts publicitaires.

GARE DE LYON- DAUMESNIL

Du rail à la ville



© DR

Le 30 mai dernier, une réunion publique était organisée à la Mairie du 12^e pour présenter les prochains travaux de libération du site, en vue de l'aménagement d'un nouveau quartier.

Mené par Espaces ferroviaires, aménageur de la SNCF, le nouveau quartier Gare de Lyon-Daumesnil se déploie sur un terrain de 6 hectares, au Nord des voies ferrées de la Gare de Lyon, entre la rue de Rambouillet et la rue du Charolais. Dans la continuité de l'opération d'aménagement Charolais-Rotonde, aujourd'hui en voie d'achèvement, ce tout nouveau quartier mixte, vivant et durable s'inscrit dans une dynamique plus large de reconquête vertueuse d'anciennes emprises industrielles ou ferroviaires dans la capitale.

Il sera composé d'un hectare de jardin, autour duquel seront construits 600 logements, des équipements publics – dont **une crèche et un groupe scolaire** –, des commerces et des locaux d'activités. Une partie importante des halles ferroviaires, qui accueille aujourd'hui *Ground Control* sera préservée et la rue de Rambouillet élargie.

Calendrier des travaux :

Juillet 2018-septembre 2019 : travaux de libération du site.

Automne 2018 : enquête publique suite au dépôt du permis d'aménager.

Fin 2019 : début des travaux.

2022 : premières livraisons.

+ d'infos : www.mairie12.paris.fr/
les projets 2018 pour le 12^e

FOIRE DU TRÔNE

Une édition 2018 plus apaisée

Après deux mois d'activités sur la Pelouse de Reuilly, la Foire du Trône a fermé ses portes le 27 mai dernier. Particulièrement encadrée par les services de la Ville et de l'État, selon un nouveau dispositif, l'édition 2018 a généré nettement moins de nuisances.



© Mairie du 12^e

Catherine Baratti-Elbaz a tenu à suivre de près la mise en œuvre du nouveau dispositif.

Comme souhaité par Anne Hidalgo, Maire de Paris et Catherine Baratti-Elbaz, Maire du 12^e, en lien avec les Forains et la Préfecture de police, l'édition 2018 de la Foire du Trône a été organisée selon de nouvelles modalités dans l'objectif d'une réduction significative des nuisances (nouveaux horaires en semaine, limitation du niveau sonore, périmètre de protection des riverains les plus immédiats, lutte contre le stationnement anarchique renforcé). La Mairie du 12^e a de fait reçu, à l'issue de l'événement, plusieurs courriers de riverains constatant des améliorations réelles.

L'Opération Paris Respirer, visant à préserver la tranquillité des habitants les plus immédiats sur le secteur Laperrine/Lavigerie, mise en place dès le début de la Foire du Trône, a fait ses preuves. À l'écoute des

habitants, la Mairie du 12^e a demandé, dès la mi-avril, un renforcement de cette opération avec des horaires et un périmètre plus étendus. Cette demande a été suivie. La lutte contre le stationnement anarchique et dangereux, notamment sur le boulevard Poniatowski, a également fait l'objet d'une mobilisation inédite

La lutte contre le stationnement anarchique et dangereux a fait l'objet d'une mobilisation inédite.

des services de la Ville de Paris, désormais en charge de cette compétence dans le cadre du nouveau Statut de Paris.

Catherine Baratti-Elbaz, consciente des difficultés soulevées par l'organisation de la Foire du Trône sur la

Pelouse de Reuilly, a demandé qu'un bilan de l'édition 2018 soit rapidement établi, de façon à en tirer tous les enseignements nécessaires pour améliorer encore la tranquillité des habitants l'année prochaine.



6 161 verbalisations pour stationnements gênants et infractions au code de la route en 8 semaines



10 manèges verbalisés pour nuisances sonores (le niveau sonore autorisé des manèges ayant été réduit de 81 à 75 décibels cette année)



3 agents mobilisés tous les samedis, dimanches et jours fériés de midi à la fermeture de la foire (soit, 23h ou 1h du matin) dans le cadre de Paris Respirer

RETARDS DANS LA RECONSTRUCTION DU LYCÉE PAUL VALÉRY

Pas de réponse à nos inquiétudes

Depuis plus d'un an, la Mairie du 12^e demande à la Région de clarifier ses intentions quant à la reconstruction du lycée Paul Valéry. Les travaux auraient dû démarrer il y a déjà un an pour une livraison en septembre 2019.



© Delmestre

Aucun nouveau permis de construire n'a été déposé par les services de la Région.

Les parents d'élèves, enseignants, personnels, collégiens et lycéens de la Cité scolaire Paul Valéry sont inquiets. À juste titre. La reconstruction de la cité scolaire (collège et lycée), dont les locaux sont particulièrement vétustes, est programmée depuis plusieurs années. Les travaux du lycée auraient dû démarrer à l'été 2017.

Aujourd'hui, aucun nouveau permis de construire n'a été déposé par les services de la Région. Aucune réponse n'a été apportée aux courriers de la Maire, Catherine Baratti-Elbaz, datés de mai 2017, puis de mars 2018.

Le 17 mai dernier, la communauté éducative de la cité scolaire a donc pris l'initiative d'organiser une réunion, en présence de représentants de la Région et de la Mairie du 12^e. Lors de cette rencontre, la Région a indiqué que ses services travaillaient actuellement sur un nouveau projet de campus-lycée dans lequel Paul Valéry pourrait s'inscrire. Sans donner plus de détails, ni de calendrier.

**Les travaux
auraient dû
démarrer
à l'été 2017**



Esquisse du projet présenté en 2015.

Pour mémoire, le projet de reconstruction du lycée a été voté et financé par le Conseil Régional en 2015. Il s'élève à 56 millions d'euros. Il aurait dû accueillir les élèves dès la rentrée 2019.



Les élus du 12^e continueront à interroger la Région et l'État sur leurs projets pour cet établissement.

© Delmestre

RÉINVENTER LA SEINE

Un projet pour la Place Mazas

© DR

Issu de l'appel à projet "Réinventer la Seine", l'aménagement de la place Mazas porté par REI Habitat, a fait l'objet d'une réunion publique d'information le 17 mai dernier.

Entre la place de la Bastille et la Seine, la place Mazas jouit d'une situation géographique exceptionnelle. Pour autant, elle n'offre aujourd'hui aucun service de proximité, ni commerces. Peu attractive, elle est également peu propice à la promenade.

Le projet de REI-Habitat

Le promoteur prévoit de créer un lien entre le jardin de l'Arsenal, sur le quai bas, et la place Mazas, sur le quai haut. Cela s'accompagne de l'ouverture de restaurants et de commerces, d'une petite salle de spectacle, ainsi que d'une place publique en toiture de l'immeuble de co-living qui sera créé à l'angle du Pont d'Austerlitz. Spécialisé dans la construction en bois, le projet du promoteur se distingue par sa grande qualité environnementale. Il a également l'avantage de préserver la perspective entre la Seine et la place de la Bastille.

Cette nouvelle appropriation de la Seine s'accompagne d'un travail de consultation au long cours mené par le promoteur qui, depuis plusieurs mois déjà, va à la rencontre des habitants, des conseillers de quartier et des acteurs locaux (équipements culturels, acteurs jeunesse, commerces).

Le Festival Mazas, les 23 et 24 juin derniers, qui a réuni de nombreux riverains et visiteurs autour d'ateliers participatifs organisés par des acteurs de la vie locale, a permis de mettre en lumière la nécessité d'un renouveau pour cette place.

Les premiers travaux de démolition devraient intervenir fin 2019 pour une livraison du projet en 2022.



© Mairie du 12^e

8 MAI

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

La 73^e cérémonie de la victoire du 8 mai 1945 a réuni de nombreux habitants du 12^e aux côtés des élus et des associations d'anciens combattants. « Cette paix n'est pas acquise définitivement » a rappelé Catherine Baratti-Elbaz.

14 MAI

SE LOGER DANS LE 12^E QUAND ON EST JEUNE

Le 14 mai, une réunion d'information autour du logement des jeunes (18-26 ans) était organisée à la Mairie du 12^e. L'occasion pour plus de 70 jeunes actifs et étudiants présents de découvrir l'ensemble des acteurs et dispositifs : logement étudiant, colocation, logement intergénérationnel...



© Mairie du 12^e



© Mairie du 12^e

19 MAI

ON S'LA COULE DOUZE

Organisée par et pour les jeunes du 12^e, avec l'appui des associations de l'arrondissement, On s'la coule douze a, une nouvelle fois, réussi son pari de mettre à l'honneur les pratiques artistiques et sportives dans une ambiance très festive au gymnase Reuilly puis au solarium de la piscine Jean Boiteux.

25 MAI

CASERNE DE REUILLY : ÇA AVANCE !

Afin d'informer au mieux les habitants sur le projet en cours, la Mairie du 12^e organisait plusieurs visites du chantier de la Caserne de Reuilly, en présence notamment de Catherine Baratti-Elbaz et des Conseillers de quartier Nation-Picpus et Jardin de Reuilly. 600 logements, une crèche de 66 berceaux, des commerces, des activités économiques ainsi qu'un jardin ouvert à tous de 5 700 m² sont prévus. Premières livraisons en septembre 2019.



© Delmestre

30 MAI

LA MULTI-STRUCTURE INTERGÉNÉRATIONNELLE CATHERINE LABOURÉ INAUGURÉE

Située 75 rue de Reuilly, la multi-structure intergénérationnelle Catherine Labouré comprend 168 logements : un EHPAD de 106 places, un foyer-logement pour personnes âgées autonomes de 28 places, une résidence pour femmes âgées sans domicile fixe et une crèche de 34 places auxquels s'ajoute une nouvelle chapelle. Ce beau projet a été réalisé par Paris-Habitat pour un coût total de 27 millions d'euros.



© Delmestre

2 ET 3 JUIN

UNE RUE AUX ENFANTS SOUS LE SOLEIL

La rue Bignon a accueilli pendant deux jours les familles, le soleil, la joie et la bonne humeur dans une ambiance ludique et festive. Cet évènement, organisé par les parents d'élèves, les conseils de quartier et l'association Périscope, avec le soutien de la Mairie du 12^e, proposait un vide-grenier, un bal ainsi que de nombreuses animations artistiques.

© Mairie du 12^e

9 ET 10 JUIN

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE COULÉE DOUCE

Le printemps rime avec culture dans le 12^e ! En témoigne le succès de cette 19^e édition du festival Coulée douce organisé par la Compagnie Progéniture, avec le soutien de la Mairie du 12^e. Vous étiez nombreux au Jardin de Reuilly-Paul Pernin à rire, danser, profiter et applaudir ces artistes talentueux et plein d'énergie.



© Doré

23 JUIN

FRENEY EN FÊTE

La fête de quartier Henri Freney a réuni de nombreux habitants, ravis de participer aux divers jeux et animations ainsi qu'à une initiation au street-art. L'évènement a été organisé par le Relais 59, en partenariat avec le Claje, Môm' Freney, la Compagnie Les Toupies, Feu Vert et la RIVP.



© Le Floch

La promenade plantée René Dumont est désormais ouverte au public dès 7h du matin.



© Gurliat/Mairie de Paris

Le 12^e plus vert, plus durable, avec vous !

Au mois de mai dernier, les Parisiens se sont exprimés pour soutenir avec force le nouveau Plan Climat porté par la Ville de Paris. De nouveaux objectifs très ambitieux ont été fixés pour amplifier la transition écologique déjà à l'œuvre. Dans le 12^e, avec le soutien actif des habitants, l'équipe municipale mène une politique résolument tournée vers l'avenir. Ensemble, nous agissons pour façonner la ville de demain : plus verte, plus respirable et plus apaisée.



1 675
arbres plantés dans 12^e
depuis 2014



286
permis de végétaliser
détenus par les
habitants du 12^e



3+2
3 nouveaux jardins
(caserne de Reuilly,
Gare de Lyon Daumesnil,
Bercy-Charenton) et
2 extensions (Debergue
et Carnot)



850 000€
dédiés à l'entretien
et l'adaptation des
espaces verts et
des espaces publics

NATURE EN VILLE

Toujours plus d'espaces verts !

On le sait, les Parisiens ont envie de nature, tout près de chez eux ! En zone urbaine, les espaces verts représentent des lieux de détente, de convivialité, de respiration et de fraîcheur essentiels.

Aussi, la Ville de Paris, comme la Mairie du 12^e sont à l'œuvre pour multiplier les espaces dédiés à la nature. L'objectif : améliorer notre cadre de vie, favoriser la transition écologique et construire une ville plus verte et plus respirable.

Concrètement, il s'agit d'abord de rénover les parcs et les jardins existants en les adaptant aux nouveaux usages : accompagnement à la création de 12 jardins partagés accessibles au public ou d'un jardin pédagogique - potager au Parc de

Bercy, par exemple. Chaque année, la Mairie d'arrondissement investit 850 000€ dédiés à l'entretien et l'adaptation des espaces verts et des espaces publics. Le Parc de Bercy, bénéficie par ailleurs cette année d'une rénovation d'ampleur (voir photo ci-contre) inscrite dans le programme d'investissement 2014-2020.

Cette volonté se traduit également dans l'ensemble des nouveaux projets d'aménagements urbains : à la Caserne de Reuilly, 5000 m² d'espaces verts sont en cours de création ; au jardin Debergue, on comptera 2 500m² de verdure supplémentaire et 1 hectare de jardin dans le projet Gare de Lyon-Daumesnil. Dans le 12^e, chaque projet d'aménagement urbain s'accompagne de la création d'un espace végétalisé.

58 740 m² regagnés sur le bitume

Le Bois de Vincennes, très apprécié, illustre bien cette politique écologique ambitieuse : désimperméabilisation des sols, plantation de nouveaux arbres, reconstitution des mares et des zones humides. Depuis 2014, la nature a regagné 58 740 m² sur le bitume dans le Bois de Vincennes. Dans ce même esprit, la reconquête végétale est en cours au niveau de l'esplanade Saint-Louis, où des espaces seront réaménagés en prairie face au Château. Progressivement, courant 2019, les habitants du 12^e profiteront également d'un nouveau lieu apaisé de promenade avec l'ouverture au public de la Petite ceinture sur 1,7 km, véritable réservoir de flore et de faune en milieu urbain.

Ensemble, nous végétalisons !

L'émergence d'une ville durable se construit à tous les niveaux. Dans le 12^e, les habitants expriment leur désir de nature en ville via les projets lauréats du budget participatif : réaménagement de la rue Beccaria, création d'un parcours végétalisé de la Caserne au Jardin de Reuilly-Paul Pernin ou encore réalisation d'un ensemble de projets de végétalisation participative dans le cadre de « L'Ambition Verte du 12^e ».

Signe de cet engouement, les habitants du 12^e sont près de 300 à participer à la végétalisation de la ville et à jardiner dans nos rues, sur leur balcon ou aux pieds des arbres grâce aux « permis de végétaliser » délivrés

par la Ville de Paris. Notre territoire accueille également une des premières rues végétales de la capitale, rue de Cîteaux.

Plus généralement, le réaménagement de l'espace public, porté par la Mairie d'arrondissement et réalisé en concertation avec les habitants, intègre toujours une dimension écologique comprenant la désimperméabilisation des sols, la plantation d'arbres, la création d'espaces verts, de jardinières de pleine terre et d'espaces de jardinage. C'est le cas, par exemple, pour le projet de réaménagement de la place de la Nation qui a fait récemment l'objet d'ateliers de concertation liés à la végétalisation.

Et parce que le défi du changement climatique s'apprend dès le plus jeune âge, 7 vergers ont été créés dans les écoles de l'arrondissement et une première cour d'école « Oasis » verra le jour prochainement à l'école maternelle du 70 avenue Daumesnil.

Au sein des résidences d'habitation, les bailleurs accompagnent les projets de végétalisation et d'agriculture urbaine. Les jardins de la Baleine Verte (résidence Erard/Rozanoff) et Faure'midable (Porte de Vincennes), gérés respectivement par les associations Autour de la Baleine et Ville en Herbe, sont accompagnés par Paris Habitat pour permettre aux locataires de fleurir, verdir, jardiner et cultiver en bas de chez eux.

+ d'infos sur le permis de végétaliser :
www.paris.fr/permisdevegetaliser



© Delmestre
 Parc de Bercy.



© Delmestre

Evelyne Honoré
 Adjointe à la Maire chargée des espaces verts, de la biodiversité et de l'agriculture urbaine

Pourquoi la Mairie soutient-elle l'agriculture urbaine ?

"L'agriculture urbaine réunit toutes les vertus pour l'environnement, le lien social, une bonne alimentation et de l'activité économique. Jardins partagés du 12^e et fermes dans le bois se développent. Après les toits de l'Opéra Bastille, l'école de Bercy et l'immeuble RATP place Lachambeaudie, le 12^e se prépare à accueillir de nouveaux projets avec les lauréats des Parisculteurs 2."



© Delmestre

Florence Chopin-Genet
 Adjointe à la Maire chargée de la qualité de l'espace public, de la végétalisation et de la propreté

Dans quelle mesure la végétalisation agit-elle sur la transformation de l'espace public ?

"L'espace public est notre bien commun. Nous nous devons de l'entretenir, de l'embellir. Les Parisien.ne.s le désirent moins minéral, plus végétal. Avec les permis de végétaliser, chacun.e peut agir dans son quartier. Notre cadre de vie s'apaise, devient plus agréable et source de lien social entre les habitants. Poursuivons ensemble ce projet ambitieux de végétaliser davantage le 12^e !"



© Delmestre

Christophe Teisseire
 Conseiller d'arrondissement chargé de l'environnement et du développement durable

Quelle est, selon vous, la mesure la plus importante du Plan climat ?

"C'est clairement adapter la ville aux dérèglements climatiques : rafraîchir la ville par une présence conséquente de l'eau et du végétal, garantir l'approvisionnement en eau, en alimentation et en énergie, et aménager de façon plus durable permettant au Parisien.ne.s de vivre avec ces changements."

AGRICULTURE URBAINE

Mieux produire pour mieux s'alimenter

Le 12^e soutient toutes les initiatives visant à développer l'agriculture urbaine, actuellement en plein essor. Cultiver un potager, s'occuper d'un poulailler, faire pousser des plantes aromatiques dans nos rues, toutes les idées sont les bienvenues !



© Chaix

Comme l'avait été la toiture végétalisée place Lachambeaudie, 4 nouveaux projets sont lauréats des Parisculteurs saison 2 dans le 12^e.

Agriculture urbaine : le 12^e sème des graines

Tapisser l'Opéra Bastille de pieds de houblon, faire pousser des fraises, des salades et des tomates dans les écoles, produire des paniers de légumes depuis l'immeuble RATP de la place Lachambeaudie (photo)... le 12^e multiplie

les lieux de culture maraîchère en ville. L'ambition de la Mairie est ainsi de favoriser les circuits-courts, de participer à la végétalisation et de sensibiliser petits et grands aux enjeux d'une alimentation durable.

La Ville de Paris soutient également le développement de fermes pédagogiques urbaines, à l'image de la Ferme de Paris,

située dans le Bois de Vincennes ou encore de la ferme mobile, installée temporairement dans le parc de Bercy en avril dernier. Ces petits élevages permettent de sensibiliser à l'éco-pâturage, de recycler les déchets organiques, de fertiliser les cultures et d'encourager la participation citoyenne.

Toujours dans le Bois de Vincennes, à la Ferme de Paris, une ferme permacole gérée par l'association Interface formation expérimente des techniques agricoles respectueuses de l'environnement sur une parcelle de 3500 m² pour y mener des activités de maraîchage selon les principes de la permaculture (qui prend en compte la biodiversité de chaque écosystème) et de l'agroécologie. Les produits cultivés seront ensuite distribués en circuit-court.

La politique menée par la Mairie du 12^e en faveur de la nature et de l'agriculture en ville a d'ailleurs récemment été récompensée par la Métropole du Grand Paris. Le Rucher pédagogique de la maison Paris Nature du Parc floral est lauréat de la 2^e édition du concours des Miels. Le 12^e compte plus de 100 ruches sur son territoire !

TÉMOIGNAGE

"Cultiver un potager, c'est apprendre à mieux manger"



© Dessine l'Espoir

"Avec l'association Dessine l'Espoir, nous intervenons depuis presque un an au sein du groupe scolaire Bercy dans le cadre des Parisculteurs. Nous avons créé un potager sur le toit de l'école maternelle avec notamment de petits arbres fruitiers, des légumes, des plantes aromatiques et un compost. Au terme de cette première année, où nous avons

surtout développé une approche théorique autour de modules pédagogiques avec les enfants, je pense pouvoir dire que nous avons fait évoluer leur regard sur la nature. Cultiver un potager, c'est aussi un moyen d'apprendre à mieux manger. Dès la rentrée de septembre, tous les enfants contribueront, avec nous, à faire grandir ce projet d'agriculture urbaine."

Cyrille Varet
Association Dessine l'Espoir

Pieds d'arbres : un plan d'entretien porté par la Ville de Paris

Paris compte près de 100 000 arbres d'alignement et poursuit un objectif ambitieux de nouvelles plantations. Lorsqu'un arbre doit être abattu (pour des raisons phytosanitaires), un autre est systématiquement replanté. Ces jeunes spécimens nécessitent une attention particulière et font aujourd'hui le plus souvent l'objet d'un coffrage, installé pour une durée de 2 ou 3 ans. Cela peut donner l'impression d'un mauvais entretien. C'est pourquoi la Ville de Paris a décidé de maintenir la pratique temporaire du coffrage uniquement pour les axes larges. Pour les trottoirs plus étroits ou très fréquentés, les traitements définitifs seront dorénavant privilégiés dès la plantation, dans la continuité des traitements déjà existants : grille ou revêtement perméable. Quand cela est possible, le pied d'arbre pourra être végétalisé par les habitants, grâce à leur « permis » délivré par la Ville.



© Gurliat/Mairie de Paris

ESPACE PUBLIC

Sécuriser et apaiser l'espace public

Depuis 2015, la Ville de Paris développe les zones 30 avec l'ambition de généraliser cette vitesse de circulation dans la capitale d'ici 2020. L'objectif : réduire le risque d'accident et leur gravité mais aussi diminuer les nuisances sonores et la pollution.



© Delmestre

Tous les aménagements visent à apaiser la circulation et à développer la végétalisation comme à la Villa du Bel Air.

Moins de vitesse, moins d'accident

Dans le 12^e, les zones limitées à 30km/h poursuivent leur développement. Seuls les axes stratégiques pour les véhicules d'urgence et de secours conservent une vitesse de circulation à 50 km/h. En zone 30, comme le prévoit la loi, dans l'ensemble des voies à sens unique, les cyclistes peuvent circuler dans les deux sens de circulation, via le marquage d'un double-sens cyclable.

À ces zones 30, s'ajoutent les zones de rencontre, appelées également « zones 20 », ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue. Elles permettent d'apaiser l'espace public et de diminuer la pollution dans les zones à forte densité piétonne. Dans ces voies, la vitesse est limitée à 20 km/h. Plusieurs créations de zones de rencontre sont en cours dans le 12^e arrondissement. Il s'agit notamment d'apaiser le secteur compris autour de la rue du Sahel et de la rue Sibuet, de la rue Claude Tillier et du passage du Génie ou encore autour de la rue Montera, complétant les zones de rencontre existantes autour de la place d'Aligre et de la placette accueillant la station de métro Montgallet.

Sécuriser les chemins des écoles

Issu du Budget participatif 2016, ce projet a pour objectif d'accorder une attention particulière aux piétons et de repenser la place des automobilistes aux abords de 13 établissements scolaires de l'arrondissement.

Parmi les travaux déjà réalisés : l'aménagement de deux refuges piétons et d'un coussin berlinois au bénéfice de l'école du 315 rue de Charenton, la sécurisation du passage piéton à proximité de l'école maternelle Meuniers ou encore les abords de l'école élémentaire Wattignies. Les trottoirs impairs de la rue la Brèche aux Loups seront élargis cet été, comme décidé lors de la consultation organisée au printemps, pour assurer la sécurité des trois établissements scolaires alentours.

Bastille et Nation : 50% d'espace supplémentaire pour les piétons

Les grands projets de réaménagement urbains intègrent tous une volonté de reconquête de l'espace public au bénéfice des piétons, des cyclistes et des espaces verts. C'est le cas du réaménagement des places de la Bastille et de la Nation qui ont pour objectif de promouvoir les nouveaux usages en accordant, notamment, 50% d'espace supplémentaire aux cyclistes et piétons.

La rue du Fbg Saint-Antoine, intégrée au Plan Vélo de la Ville de Paris, bénéficiera également d'un réaménagement pour le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes. L'objectif est toujours d'apaiser la circulation et de sécuriser les déplacements de tous. C'est dans cet esprit que le réaménagement de la place Maurice de Fontenay a fait récemment l'objet de plusieurs ateliers de concertation avec les habitants. Les travaux bientôt réalisés comprennent un projet de végétalisation et la création d'une esplanade centrale.

"Tous les pieds d'arbres de la rue Fabre d'Eglantine ont été adoptés"



© Delmestre

TÉMOIGNAGE

Françoise DUBRANA
Représentante du Collectif
Vert Nation (à droite sur la photo)

“

Depuis que je vis dans la capitale, j'ai envie de verdure

et c'est la perspective du réaménagement de la place de la Nation, à quelques pas de chez moi, qui m'a donnée envie de participer à un mouvement de transformation de l'espace public. Avec le collectif VertNation, nous avons demandé plusieurs « permis de végétaliser » à la Ville de Paris. Nous avons commencé par jardiner dans nos cours d'immeuble puis on a réussi à obtenir de la terre pour les pieds des arbres. Et le Conseil de quartier nous a aidés à acheter des outils. Ensemble, c'est en mettant les mains dans la terre que nous avons découvert tout l'intérêt du végétal. Aujourd'hui, tous les pieds d'arbre de la rue Fabre d'Eglantine ont été adoptés. Ils sont entretenus, on y jardine, seul ou en groupe, on y plante des fleurs et quelques comestibles pour l'instant décoratifs. Certains d'entre nous prennent beaucoup de plaisir à jardiner. Pour moi, c'est avant tout une façon de me sentir bien dans mon quartier, de rencontrer des gens et de mener un projet commun. C'est très agréable, d'autant que les passants sont le plus souvent reconnaissants et agréablement surpris du travail que l'on réalise.”

VACANCES

Avoir les bons réflexes



Durant les vacances d'été, pensez à protéger votre habitation. Avec l'Opération Tranquillité Vacances, la Préfecture de Police peut, à votre demande, organiser des patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez. Pensez à vous inscrire au Commissariat avant départ.

Pour éviter les cambriolages, la Préfecture donne quelques conseils :

- protégez vos biens de valeurs : faites assurer vos objets, photographiez-les, notez les numéros de série et conservez toutes les factures et expertises en lieu sûr.
- en cas d'absence prolongée, prévenez votre gardien / gardienne ou des connaissances, faites suivre votre courrier et, si possible, faites ouvrir régulièrement vos volets.

+ d'infos :

www.prefecturedepolice.fr

Commissariat du 12^e arrondissement

80, avenue Daumesnil

Métro Gare de Lyon

Tél : 34 30

Ouverture 24h/24 – 7j/7

INCIVILITÉS

Des verbalisations en hausse !

Les équipes dédiées à la lutte contre les incivilités ont été renforcées. Résultats : la Ville de Paris verbalise davantage les contrevenants.



© Mairie de Paris

Un mégot jeté par terre, des dépôts sauvages effectués ici ou là dans l'espace public ou une déjection canine et, tout de suite, un sentiment de négligence des services de la Ville. Or, la négligence est bien le fait de ceux qui ne respectent pas l'espace public !

Pour lutter contre ces comportements inciviques, la Ville de Paris met tout en œuvre pour informer, sensibiliser et sanctionner.

Déjà plus de 2500 PV dressés pour incivilités en 2018 dans le 12^e

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en avril 2018, 504 infractions en matière d'hygiène et salubrité sur le domaine public (déjections canines, mégots, dépôts sauvages...) ont été verbalisées, contre 321 il y a un an. Mieux, au cours de l'année 2018, on compte déjà

1992 procès-verbaux dressés, contre 939 sur toute l'année 2017. Cette augmentation est aussi significative sur les infractions liées aux chantiers (+87%). Le 12^e enregistre, au total, un taux de verbalisation en augmentation de 53,15% soit, à ce jour, plus de 2 500 PV dressés pour incivilités en 2018.

Cette augmentation n'est fort heureusement pas due à un plus grand nombre d'infractions. C'est le résultat du travail d'une équipe assermentée plus efficace et mieux répartie sur le territoire.

Les verbalisations pour incivilités en hausse de **53%** en 2018



Dépôts sauvages : une unité spécifique qui fait ses preuves

Depuis novembre dernier, une unité spécifique dédiée à l'enlèvement des dépôts sauvages s'occupe de collecter les objets encombrants. En mars et avril dernier, en l'espace de seulement deux mois, près de 57 tonnes d'encombrants et d'objets ont été collectés, dont 44 tonnes acheminés dans les filières de recyclage. Parallèlement à la collecte, 11 000 m² de surface de trottoirs ont été nettoyés.

ENSEMBLE, RENDONS PARIS PLUS PROPRE !

Propreté, tous concernés !

La Mairie d'arrondissement a entamé au printemps un nouveau cycle de nettoyages participatifs. Respect de l'espace public, gestion du tri des déchets, les habitants du 12^e sont au rendez-vous de ces moments festifs et conviviaux. Rejoignez-nous !

Nettoyage participatif : de quoi s'agit-il ?

Le long d'un parcours défini, aux côtés des services de la Ville et des élus, habitants et associations sont invités à participer au nettoyage de l'espace public et à relever tous les dysfonctionnements constatés. L'objectif est de partager un moment convivial et d'agir ensemble pour améliorer la propreté de nos quartiers. Trois opérations de nettoyage ont déjà eu lieu (Soult-Changarnier, Tourneux-Fécamp-Contenot et Bel-Air Sud) depuis le mois de mai, en partenariat avec l'association Hologramme global.

D'autres rendez-vous sont déjà programmés à l'automne. **Retrouvez les dates sur www.mairie12.paris.fr**

Les Conseils de quartier impliqués dans la propreté du 12^e

C'est grâce à la mobilisation de toutes et tous que nous améliorerons durablement la propreté de Paris ! Afin de sensibiliser et d'associer les habitants à ces enjeux, la Mairie a convié les représentants des Conseils de quartier à une Conférence-débat au mois de mai dernier. Suite à ces échanges, qui ont notamment permis



Le 9 juin dernier, les habitants du 12^e ont participé à l'opération du Grand nettoyage organisé par la Ville de Paris.

de mettre en lumière l'ampleur des actions mises en place par les services municipaux, il a été décidé de renforcer l'engagement collectif en associant davantage les Conseils de quartier. Ils seront ainsi conviés à rencontrer les agents de la Ville, à visiter des ateliers de propreté ou à découvrir le centre de collecte et de tri.

Service propreté du 12^e :

01 43 41 74 44 ou dpe-stpp-12e-com-munication@paris.fr

"DansMaRue", dans mon smart-phone

Des débris sur le trottoir, un nid-de-poule, une façade taguée, un vélo abandonné... Signalez aux services de la Ville tout dysfonctionnement dans l'espace public avec l'Appli **DansMarue**, téléchargeable gratuitement sur votre smart-phone. En fonction du type et de la géolocalisation de l'anomalie, le service adapté est informé directement et peut programmer l'intervention.

+ d'infos : teleservices.paris.fr/dansmarue

CORRESPONDANTS DE NUIT

La tranquillité dans l'ADN des CDN



Des gens un peu bruyants, une personne âgée en difficulté, un enfant qui prend la rue pour un terrain de football... ils guettent tout ce qui peut sembler anormal et nécessiter leur intervention. Les correspondants de nuit (CDN) parcourent en moyenne 10km par jour pour aller à la rencontre des publics les plus fragilisés, tranquilliser un lieu ou échanger avec les habitants.

Du 1^{er} mai au 30 septembre, l'équipe adapte ses horaires, avec une amplitude plus étendue, de 16h à minuit. Toujours 7j/7, les 6 agents de terrain connaissent les moindres recoins, les situations sociales particulières et les points de tensions potentielles. Ces agents assurent une présence préventive essentielle pour apaiser l'espace public. Vous les croisez sûrement de temps en temps. Ils sont là pour assurer votre tranquillité.

Pour contacter les correspondants de nuit : 01 43 40 10 00

VACANCES

Que faire cet été dans le 12^e ?

Avec les vacances, les rues de Paris se vident, les transports sont moins chargés et le rythme quotidien s'apaise. Pour ceux qui passent une partie de l'été à Paris, c'est le moment idéal pour profiter pleinement des activités et des animations proposées.

Des stages pour les enfants

Tout l'été, les Centres Paris Anim' du 12^e proposent des stages d'une semaine pour les enfants à partir de 3 ans. Baby-gym ou théâtre des émotions pour les 3-5 ans, couture créative pour les 6-9 ans, yoga pour les 5-8 ans ou encore arts et sciences pour les 5-7 ans, les activités proposées sont nombreuses et chacun devrait y trouver son bonheur !

Pour connaître le programme complet et s'inscrire : www.claje.asso.fr

La Maison des Ensembles, propose, quant à elle, deux stages de poterie au mois de juillet pour les plus de 7 ans. Infos : ligueparis.org

Des sorties pour les jeunes

Les 12 ans et plus peuvent également profiter des stages proposés par les Centres Paris Anim' : croquis, judo, yoga, capoeira, oriental fitness, graph... Il y en a pour tous les goûts ! Pour les 11-17 ans, des sorties à la journée sont organisées au début de l'été par le Centre Paris Anim' Montgallet : acro-branche au parc Floral, le 5 juillet et sortie à la Japan Expo, le 6 juillet. **Programme complet et inscriptions sur : www.claje.asso.fr**

Le centre Paris Anim' Maurice Ravel propose également au mois de juillet des nombreuses sorties pour les plus de 13 ans : Jardin d'Acclimatation, escape game, Paris Plage ou musée du Quai Branly. **Pour tout savoir et s'inscrire : www.animravel.fr**



À la Maison des Ensembles, les 16 ans et plus pourront expérimenter le tai chi chuan, le cross training et la sophrologie. Infos : ligueparis.org

Les festivals musicaux

Le Paris Jazz festival fait son grand retour au Parc Floral, du 30 juin au 22 juillet, avec toujours autant de talents musicaux réunis autour d'une passion : le jazz. Infos sur : parisjazzfestival.fr

Ne manquez pas non plus le grand festival de musique classique à Paris, *Classique au vert*, tous les week-ends, du 11 août au 2 septembre, au cœur du parc Floral. Infos sur : classiqueauvert.paris.fr

Paris sous les étoiles le 21 juillet

Les longues soirées estivales constituent un temps privilégié pour observer le ciel et les étoiles !

Le 21 juillet, la Ville de Paris vous propose donc, en partenariat avec l'Association française d'astronomie, une soirée d'observation du ciel au Square Georges Méliès. Une équipe de spécialistes sera présente afin de vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

Centres de loisirs

Les inscriptions pour les centres de loisirs de l'été peuvent être effectuées **en ligne jusqu'au 6 juillet**, via votre compte *Facil' Familles*.

ENVIE DE FRAICHEUR ?

Plongez dans les piscines du 12^e !

Les piscines municipales de l'arrondissement sont ouvertes tout l'été, avec **une grille horaire plus étendue**.

La piscine Jean Boiteux sera ouverte : le lundi de 13h à 20h, du mardi au samedi de 10h à 20h et le dimanche de 8h à 18h.

Concernant la piscine Roger le Gall les horaires d'ouverture seront affichés sur sa façade.



CINÉMA EN PLEIN AIR

Cet été, faites-vous une toile sous les étoiles !

Comme chaque été, le Cinéma itinérant propose des projections de films gratuites et en plein air. Daniel Naulleau, ancien Conseiller de quartier, à l'initiative du concept, partage avec nous sa passion du cinéma et, surtout, son plaisir de créer des moments de convivialité.



© Cinéma itinérant

Séance de ciné plein air au Jardin de Reuilly-Paul Pernin.

Les hommes préfèrent les blondes ou La Baie des Anges ? Les grands classiques sont à l'honneur de la programmation du ciné plein air estival. En famille ou entre amis, pour peu que la météo ne soit pas capricieuse, profitez du charme d'une projection avec le ciel.

Ces projections de films sont le fruit de la mobilisation d'habitants d'habitants du 12^e qui, depuis 15 ans, ont lancé le Cinéma itinérant. « Notre objectif ? Permettre aux habitants de voir des films gratuitement, dans une ambiance agréable », explique Daniel Naulleau, l'un des fondateurs. Daniel ne se définit pas comme « le plus grand passionné de cinéma ». « Ce qui m'anime, ce sont

les moments de partage » explique le bénévole.

Une dizaine de projections sont programmées chaque année en extérieur et en intérieur, notamment dans le cadre de Ciné-gare, à la Maison de la vie associative et citoyenne « Nous nous réunissons pour élaborer la programmation, en fonction des aspirations des uns et des autres mais aussi en fonction du budget », souligne Daniel.

La Mairie du 12^e soutient financièrement et techniquement ces amateurs de convivialité depuis leurs débuts. « La Mairie déplace le matériel sur le lieu de

AU PROGRAMME

Les Hommes préfèrent les blondes

de Howard Hawks

Samedi 7 juillet à 22h15
au Jardin du Port de l'Arsenal

Cartouche

de Philippe de Broca

Samedi 28 juillet à 21h30
au Jardin de Reuilly-Paul Pernin

La Baie des Anges

de Jacques Demy

Samedi 25 août à 21h
au Jardin de Reuilly-Paul Pernin

projection et finance, via les Conseils de quartier. Au départ, nous étions 2 ou 3 Conseils de quartier, aujourd'hui tous participent ».

Une fois la saison planifiée, il ne reste plus qu'à installer le matériel en les chaises. « La météo est déterminante. Finalement, ce n'est pas forcément le film qui attire mais la promesse d'un bon moment ». Le public atteint facilement 200 personnes comme au Jardin de Reuilly-Paul Pernin où l'écran gonflable, accroché à la passerelle, permet depuis la pelouse de passer une belle soirée autour d'un film. Alors, laissez-vous tenter, trois projections sont programmées cet été.

FAMILLES

La Ludomobile revient au Jardin de Reuilly-Paul Pernin

Du 22 août au 2 septembre, la ludothèque mobile (Ludomobile) s'installe rue Jacques Hillairet au Jardin de Reuilly-Paul Pernin. Il s'agit d'un container rempli de jeux, ouvert du mercredi au dimanche après-midi. Gérée par l'association À l'adresse du Jeu, la Ludomobile propose des ateliers ludiques et gratuits pour les enfants à partir de 7 ans et leurs familles.

Ouvert du 22 août au 2 septembre du mercredi au dimanche de 14h à 18h.



© Brueder / Mairie de Paris



FÊTE DU FOOT

Le 12^e vibre pour la Coupe du monde

Samedi 16 juin, pour l'entrée en lice de l'équipe de France en Coupe du monde, le stade Léo Lagrange s'est transformé en haut lieu du football. La « CAM ZONE », organisée par La Camillienne, la Mairie du 12^e et de nombreux partenaires a réuni près de 700 amoureux du ballon rond, dont 450 enfants. Une réussite !



La journée commence avec les tournois des enfants et des jeunes des clubs de foot de l'arrondissement.



Des stands maquillage et diverses animations ont rythmé la journée.



Catherine Baratti-Elbaz, Fadila Taieb son Adjointe à la jeunesse et aux sports, et les élus, du 12^e ont accueilli le public dans le gymnase.



À la mi-temps, la Maire de Paris, Anne Hidalgo, et Catherine Baratti-Elbaz, ont tenu à saluer les bénévoles de La Camillienne.



L'après-midi, le tournoi des partenaires a été remporté par les jeunes du centre Paris Anim' Maurice Ravel, dans un très bon état d'esprit.



Ces journées permettent de passer de bons moments en famille.

BUDGET PARTICIPATIF 2018 : ON VOTE DU 7 AU 23 SEPTEMBRE

Les projets dévoilés le 12 juillet

Dans le 12^e, cette nouvelle édition du Budget Participatif recense 117 projets déposés. Le temps d'analyse par les services de la Ville arrive à son terme. Les projets validés seront dévoilés au public dans quelques jours et soumis au vote au mois de septembre.



© Garat

117 projets ont été déposés au Budget Participatif 2018.

4 critères de recevabilité

Pendant trois mois, les services de la Ville ont étudié ces projets selon 4 critères : ils doivent être déposés par des Parisien.ne.s, relever de l'intérêt général, relever des compétences de la Ville ou du Département de Paris et pouvoir être inscrits dans les dépenses d'investissement. Ce temps d'analyse est également l'occasion d'étudier la faisabilité des propositions et de leur apporter parfois plus de cohérence et d'efficacité en les regroupant dans un même projet lorsqu'ils ont la même localisation ou la même thématique, par exemple.

12 projets labellisés « quartiers populaires »

Parmi les 117 projets déposés, 12 sont labellisés « quartiers populaires ». Ce sont ainsi, au minimum, 180 000€ qui seront consacrés en 2018 aux investissements publics dans des quartiers ciblés.

Vote des habitants en septembre

La commission de sélection des projets s'est réunie le 11 juin pour proposer à la Maire du 12^e une liste de projets à soumettre au vote des habitants. **Rendez-vous le 12 juillet à la résidence Villiot (19 rue Villiot) de 17h30 à 20h30 pour connaître la liste des projets retenus, lors d'une soirée consacrée au Budget participatif.**

Du 7 au 23 septembre, tous les habitants du 12^e arrondissement pourront voter pour soutenir leurs projets préférés, dans l'un des points de vote du Budget participatif, lieux à retrouver sur www.mairie12.paris.fr ou budgetparticipatif.paris.fr.

+ d'infos : democrielle.mairie12@paris.fr



Entre

30 et 40%

du budget d'investissement de la Mairie du 12^e est consacré chaque année au Budget Participatif.

INITIATIVE

"Raconter le football amateur"

Daouda Daff a fondé il y a deux ans « Mate mon jeu ». Un média du web qui valorise le football amateur.

A 39 ans, Daouda Daff, enfant du 12^e, transmet son sourire et sa passion du football amateur. Il a grandi rue Énard, au gré du ballon rond, au point de lancer en 2016 une chaîne qui valorise « le football amateur et tout ce qu'il y a autour ». Daouda et ses collaborateurs (ils sont 4, dont 3 du 12^e) parcourent les stades le week-end pour faire des reportages, filmer des matchs et diffuser le tout sur les réseaux sociaux.

Un service inédit, qui a pour ambition de montrer une autre image de ce sport. « Notre objectif est surtout de montrer le travail de l'ensemble de ces bénévoles autour des gamins. De défendre les valeurs du football. Nous rencontrons des éducateurs qui effectuent un travail remarquable », explique l'ancien joueur.

« Nous allons voir les clubs d'Île-de-

France pour leur proposer de la visibilité sur leurs valeurs, leur état d'esprit. Ce qui compte c'est de montrer que derrière l'arbre du football professionnel, se cache la belle forêt du foot amateur. Celui de la proximité, qui traverse de nombreuses familles, qui redonne confiance à quelques jeunes. »

Daouda, la maturité aidant, constate simplement que « tu peux rester là à dire que rien ne change et rien ne changera. Tu peux aussi décider un jour d'essayer de contribuer à la société avec tes envies, ta motivation et ta persévérance. Et là, les choses bougent. »

Avec des vidéos vues près de 200 000 fois et près de 10 000 internautes qui suivent plus ou moins assidûment le travail de « Mate mon jeu », le bilan est aujourd'hui positif pour ces amateurs du ballon rond.



Daouda entouré de François et Jonathan qui font également partie de l'équipe « Mate mon jeu ».

+ d'infos : matemonjeu.com
contact@matemonjeu.com

STREET-ART

Le 12^e prend des couleurs

Dans les parcs et jardins, au détour d'une rue et sur les murs exposés aux regards, la Mairie du 12^e fait la promotion du street-art. Les associations de quartier s'emparent de cette pratique artistique pour enseigner le geste, stimuler le regard et encourager la créativité.

Au 36 rue du Sahel, découvrez la nouvelle fresque du MURdu12, œuvre de l'artiste mexicain Ruben Carrasco. À cet endroit, il est le sixième artiste à s'exprimer depuis deux ans. C'est également la 12^e fresque réalisée dans l'arrondissement depuis 2014, témoin de l'engagement de la Mairie à développer une politique culturelle de proximité, accessible à tous. Pérennes ou temporaires, ces œuvres sont désormais connues du grand public. Et ce, à tel point que le street-art s'invite dans les grands rendez-vous de la vie associative, à l'image de l'évènement organisé dernièrement par Môm' Frenay sur la place Henri Frenay. À découvrir au détour d'une balade.



© Dortes

Fresque de l'artiste Skio au niveau du 2 avenue Daumesnil à l'entrée de la Coulée verte



© Delmestre

Jardin Saint-Eloi, fresque de Zesar Bahamonde



© Dortes

Œuvre de l'artiste Ruben Carrasco, 6^e performance du MURdu12 au 36 rue du Sahel



© Mairie du 12^e

Initiation au street art le 9 juin place Henri Frenay



© Dortes

Fresque de Caroline Laguerre le long de la Coulée verte



© Mairie du 12^e

À Bercy, le bâtiment face à la Cinémaèque proposait l'exposition « les Capucines de l'Art » sur le thème du cinéma.

PIERRE HENRY, COMPOSITEUR DE GÉNIE ET HABITANT DU 12^e

La Mairie du 12^e milite pour la préservation d'un patrimoine exceptionnel

Depuis le décès du compositeur, le 5 juillet 2017, dans sa maison située rue de Toul dans le 12^e, la Mairie d'arrondissement accompagne Son/Ré, le studio de création musicale de Pierre Henry, afin d'assurer la préservation d'un patrimoine exceptionnel.



© Delmestre

La maison située rue de Toul abrite un patrimoine musical immense qui doit être préservé.

Pierre Henry, considéré comme le père de l'électro-acoustique, a fait danser, chanter et rêver des générations en France et dans le monde, avec son morceau Psyché Rock, issu de sa collaboration avec le chorégraphe Maurice Béjart et de son œuvre la plus connue du grand public, *Messe pour le temps présent*.

C'est dans sa maison-studio-atelier située rue de Toul qu'a été composé ce morceau, ainsi qu'une multitude d'autres œuvres. C'est là également que furent inventés des procédés techniques de composition qui ont largement influencé les Pink Floyd, les Beatles, et plus largement, la musique électronique contemporaine.

Au fil des années, cette maison est devenue l'univers symbolique de son œuvre immense, abritant notamment ses instruments d'enregistrement et sa sonothèque. Or, Pierre Henry n'en était pas propriétaire. Acheté par un promoteur, l'endroit est aujourd'hui destiné à un projet immobilier.

Afin d'assurer la préservation de ce patrimoine musical extraordinaire, la Mairie du 12^e a rencontré à plusieurs reprises Isabelle Warnier-Henry, représentant l'association Son/Ré. Avec le soutien de la Mairie, l'ensemble de l'œuvre pourrait être prochainement transférée dans un local-musée situé dans le prolongement du Viaduc des Arts et ouvert au public.

Catherine Baratti-Elbaz a également sollicité l'appui du Ministère de la Culture pour la mise en œuvre de ce projet. « *Ce nouveau local est une formidable opportunité pour poursuivre la valorisation de l'œuvre de Pierre-Henry et mener un travail d'archivage indispensable. L'accompagnement de la Mairie a été extrêmement précieux* » affirme ainsi Isabelle Warnier-Henry. La Mairie du 12^e, rendra par ailleurs hommage au compositeur en décembre prochain lors du Festival culturel 12X12, en lien avec le Conservatoire Paul Dukas.

Le 12^e au programme de la Nuit Blanche 2018



Pour cette 17^e édition de la Nuit Blanche, les 6 et 7 octobre, il est prévu un parcours de découverte autour du palais de la Porte Dorée qui se prolongera le long des berges du lac Daumesnil jusqu'au Parc zoologique de Paris. Le public sera alors invité à vivre une expérience totalement inédite autour de la figure dominante de son mythique Grand Rocher des années 30. Au Lycée Elisa Lemonnier, le danseur et chorégraphe Eric Minh Cuong Castaing proposera une « nuit de la danse sensorielle », qui débutera avec des enfants et des robots, contenant l'ensemble du public au fil des heures. Notez également qu'en amont de la Nuit Blanche, la gare de Lyon accueillera pendant dix jours une installation inédite qui se déploiera notamment sur les verrières du hall 2.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

S'ABONNER AU PASS CULTURE 12^e

Civilité : Mme M.

Prénom :

Nom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone (facultatif) :

Je souhaite recevoir les offres du Pass culture par courriel

Je souhaite recevoir la newsletter de la Mairie du 12^e par courriel

À retourner : Mairie du 12^e
130, avenue Daumesnil

LES M E N B R

Bercy-Charenton, un nouveau morceau de ville qui viendra enrichir le 12^e tout entier

Lors du Conseil d'arrondissement de juin a été votée la délibération sur l'aménagement du quartier Bercy-Charenton. Cette étape est importante. Elle s'inscrit dans la continuité d'une réflexion engagée depuis 12 ans, marquée par de nombreux moments d'échanges et de débats qui auront permis de faire évoluer le programme pour tenir compte des diverses demandes et répondre aux besoins des habitants. Ainsi, en 2014, la zone a été étendue au secteur Léo Lagrange, incluant la rénovation de l'ensemble des installations sportives. La délibération permet aujourd'hui de fixer les grandes orientations du futur quartier, articulantes trois axes majeurs : désenclaver le quartier de Bercy en assurant une liaison avec le boulevard des Maréchaux, construire un nouveau lieu de vie sur la friche ferroviaire actuelle, restructurer le nœud routier très désagréable que représente l'échangeur de Bercy.

Sont ainsi prévus dans ce futur quartier : 4 000 logements, dont plus de la moitié à caractère social, des bureaux, des programmes hôteliers, des commerces et espaces professionnels, des équipements publics, et de nombreux programmes spécifiques parmi lesquels un Hôtel logistique.

Concernant les espaces publics, le futur quartier permettra d'améliorer la qualité de vie des habitants avec plusieurs nouveautés : promenade piétonne de la Petite ceinture, prolongement de la rue Baron Le Roy, création d'une traversée piétonne dans le bâtiment Lumière, création d'une passerelle dite Nicolai, création du parc de la Râpée, requalification des espaces publics en bordure de Seine.

Les équipements publics comprendront : 3 crèches de 66 places, 3 écoles, 1 collège + une salle de sport, un gymnase, une bibliothèque, ...

Ce projet, c'est la naissance d'un nouveau quartier, d'un morceau de ville qui viendra enrichir le 12^e tout entier, en désenclavant une friche industrielle et ferroviaire.

Emmanuel Grégoire

Président du groupe socialiste
et citoyen du 12^e
emmanuel.gregoire@paris.fr

GROUPE SOCIALISTE ET CITOYEN

Catherine Baratti-Elbaz, Richard Bouigue, Sandrine Charnoz,
Florence Chopin-Genet, Emmanuel Grégoire,
Manon Gromberg, Pénélope Komités, Lunise Marquis,
Jean-Louis Missika, Régis Peutillet, Jean-Luc Romero-
Michel, Eléonore Slama, Fadila Taïeb, Laurent Touzet

Bercy-Charenton : la ville que nous voulons ?

Lors du conseil d'arrondissement du 18 juin, une délibération importante, majeure pour l'avenir de notre arrondissement, a été examinée par vos élu.e.s.

Cette délibération crée la « ZAC de Bercy Charenton ». Elle lance ainsi le dernier grand programme d'aménagement de Paris, sur une surface de 80 hectares. Un nouveau quartier va sortir de terre, une jonction entre le 12^e et nos voisin.e.s de Charenton. Nous sommes évidemment favorables à ce que ces espaces, délaissés par l'opérateur ferroviaire, puissent accueillir de nouveaux habitants, de nouveaux services publics, et tissent le lien de part et d'autre du périphérique là où aujourd'hui n'existent que des interruptions (voies ferroviaires, périphérique, A4 et son prolongement dans Paris, etc.).

Pour autant une question fondamentale se pose. Nous, écologistes, n'avons jamais fait mystère de notre opposition aux tours, qu'elles soient dédiées au logement ou au bureau. Or le parti pris, dès le début des études a été d'ériger sur ce nouveau quartier des tours de grande hauteur. Ces tours, coûteuses pour leurs occupants, gourmandes en énergie, sont érigées en symbole, en « geste architectural ». 180 mètres de haut pour un « geste », sans préoccupation de la qualité de vie de habitant.e.s et des riverain.e.s comme une nouvelle barrière d'octroi aux frontières de la ville ne nous paraissent être ni les meilleurs symboles d'une réconciliation de Paris et de ses voisins, ni une conception apaisée et humaine de la Ville que nous souhaitons.

C'est pourquoi, en cohérence avec nos engagements, en cohérence avec la vision que nous portons d'une ville apaisée et à taille humaine, nous nous sommes opposés à cette délibération.

Le présupposé de la très grande hauteur n'est pas gage de modernité : un quartier agréable à vivre, écologique, construit pour ses futur.e.s habitant.e.s refuse cette course au « geste architectural ».

David Gréau

Président du groupe écologiste
david.greau@paris.fr

GROUPE ECOLOGISTE

Christophe Najdovski, Evelyne Honoré, David Gréau,
Emmanuelle Pierre-Marie, Christophe Teisseire

Non aux camions rue du Charolais

Un nouveau quartier « Gare de Lyon – Daumesnil », rue du Charolais, va bientôt voir le jour et accueillera 600 logements, un nouveau groupe scolaire, des bureaux, des commerces, des activités artisanales et un espace logistique, nous nous en félicitons.

Lors de la réunion publique d'information qui s'est tenue le 30 mai dernier relative à l'aménagement de ce nouveau quartier, les riverain.e.s ont fait part de leurs légitimes inquiétudes quant aux nuisances liées au chantier.

Même si la SNCF, aménageur du site, présente des mesures préventives réduisant les nuisances, nous apprenons que les travaux de démolition engendreront le passage de 24 camions par jour en moyenne pendant un an dans la rue du Charolais. Un choix de la SNCF inacceptable alors que le site qui sera démolé et reconstruit est directement lié aux rails de la gare de Lyon et l'évacuation des matériaux peut être fait par trains.

L'acheminement par poids lourds est une des causes majeures de la pollution à Paris. Ces derniers contribuent à hauteur de 40% aux émissions d'oxyde d'azote et près de 30% aux émissions de dioxyde de carbone. Le nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris voté lors des séances de novembre 2017 et mars 2018 du Conseil de Paris nous engage à faire de Paris une ville neutre en carbone à l'horizon 2050 et à renforcer l'utilisation du rail.

C'est dans cet esprit que j'ai présenté lors du dernier Conseil du 12^e arrondissement un vœu adopté à l'unanimité demandant que l'évacuation et l'acheminement des matériaux liés aux travaux d'aménagement du projet Gare de Lyon Daumesnil soit par voie ferroviaire.

La SNCF doit prendre toutes ses responsabilités face au défi environnemental, plutôt que de s'attaquer au statut des cheminots, la priorité devrait être le développement du Fret ferroviaire. L'impératif écologique nous l'impose.

Nicolas Bonnet-Oulaldj

Président du groupe

*Communiste-Front de Gauche
nicolas.bonnet@paris.fr*

GRUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE

Nicolas Bonnet Oulaldj, Brigitte Velay-Bosc,
Catherine Vieu-Charier

Des fiascos en escadrille !

Les errements de gestion de la Mairie de Paris ne cessent de s'accumuler :

- 85 M€ de recettes ont été perdues à la suite de l'annulation par la justice du contrat des panneaux publicitaires JC Decaux.
- Le nouveau service Vélib' n'est toujours pas opérationnel après 5 mois de déploiement anarchique. Les vélos électriques et l'Overflow ont été retirés alors qu'il s'agissait des deux principales nouveautés pour les utilisateurs.
- La privatisation du contrôle des stationnements, confiée aux sociétés Streeteo et Moovia cumulent de graves dysfonctionnements : contrôles fictifs, agents non assermentés ou violents, erreurs de verbalisations auprès d'usagers en règle, de policiers ou médecins etc...
- Autolib' s'est montré inadapté, avec un taux d'utilisation des véhicules trop faible et une explosion des coûts. Le contrat négocié par la Ville de Paris avec la société de M. Bolloré (qui lui a permis de se développer dans le secteur de la mobilité électrique et de remporter de nombreux contrats) faisait peser les risques financiers sur les Parisiens. C'est donc vous qui allez encore payer l'addition salée d'au moins 120 M€ (55% des 234 M€).

Anne Hidalgo ne tire aucune leçon de ses erreurs d'anticipation et de gestion. Elle ne craint toujours pas de dépenser plus vite que l'inflation, en usant notamment de l'artifice comptable (offert en 2016 par François Hollande avant son départ) qui lui permet d'enregistrer le montant des loyers des logements sociaux à l'avance et ce jusqu'en 2078 ! La fiscalité augmente (+20 % de recette depuis 2013) tout comme la dette (50 %).

L'élégante formule de Jacques Chirac « les emmerdes, ça vole toujours en escadrille » semble avoir été inventée pour elle tant ses fiascos et ses dérives font le quotidien de l'exécutif.

Valérie Montandon

Conseillère de Paris

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

Valérie Montandon, Isabelle Tavaux, Franck Margain,
Matthieu Seingier, Corinne Atlan-Tapiéro

Plan vélo, 3 ans après !

Voté à l'unanimité en 2015, le plan vélo pour Paris a pris du retard ! L'objectif du plan est de faire du vélo 15% des déplacements dans Paris, notamment, grâce à la réalisation de 90% du plan vélo dès 2020. Sans nous en réjouir, ces deux engagements ne seront certainement pas tenus.

Première carence, l'investissement de la mairie de Paris pour accompagner la mise en place de ce plan. Des projets dans le cadre du budget participatif ont été intégrés depuis 2015 pour permettre d'ajouter de l'argent dans la réalisation des pistes cyclables. Au conseil d'arrondissement de juin, nous avons voté une délibération pour obtenir des subventions de la région Ile-de-France. Des subventions importantes qui viendront financer des pistes qui desserviront obligatoirement des pôles de transports publics, des gares, des lycées, des CFA, des stations de covoiturage, etc. Pour cela, la ville devra fournir un programme d'opérations pour les trois ans à venir pour débloquer la subvention.

Deuxième carence, l'état des chaussées qui n'encouragent pas la pratique du vélo et les ruptures actuelles de certaines pistes cyclables qui sont carrément anxiogènes.

Il ne fait vraiment pas bon d'être en vélo à Paris ces derniers temps – et l'échec du nouveau vélib' dont la mise en place opérationnelle n'est toujours pas connue, ne vient qu'ajouter de la confusion à cette volonté politique de la majorité de favoriser les circulations douces.

Une nouvelle fois, il nous apparaît important de relever et de signaler une erreur de méthode sur la mise en œuvre de ce plan (la précipitation, décidément, et se donner les moyens de ses ambitions) qui pénalisent les parisiens.

Nous vous souhaitons un bel été !

Ophélie Rota

Présidente du groupe UDI-Modem du 12^e

Twitter : @groupudimodem12

GRUPE UDI-MODEM

Ophélie Rota, François Haab



© Mairie du 12^e

Le ramassage des encombrants est-il assuré cet été ?

À Paris, le ramassage de vos encombrants est assuré toute l'année. Si vous avez des pièces volumineuses à jeter, contactez les services compétents au 3975 ou la Direction de la Propreté du 12^e au 01 43 71 74 44.

Vous pouvez également effectuer la demande d'enlèvement via le site Internet de la Ville de Paris.

<https://teleservices.paris.fr/ramen/>



LE CHIFFRE

200

Près de 200 associations vous attendent au Forum des associations samedi 8 septembre de 10h à 18h boulevard de Reuilly. L'occasion de découvrir l'ensemble des bénévoles qui œuvrent toute l'année dans les domaines de l'économie sociale et solidaire, l'insertion, l'environnement, la jeunesse, l'éducation, les sports et loisirs, la culture, l'engagement et le bénévolat, la santé et les solidarités. Autant d'espaces qui seront animés toute la journée par des performances artistiques et sportives.

Que faire en cas de canicule ?



© Delmestre

Cet été, si les températures sont très élevées dans la capitale, voici quelques conseils pour les personnes vulnérables.

Seniors : inscrivez-vous, protégez-vous !

Vous êtes âgé(e) de 75 ans et plus, vous êtes en situation de handicap, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été? Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire par l'un de vos proches auprès des services de la Ville.

Face aux fortes chaleurs de l'été, certains sont plus fragiles : l'augmentation des températures peut mettre en danger les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes isolées.

C'est pourquoi la Mairie de Paris met en place chaque année un dispositif d'aide et d'accompagnement en direction des Parisiens les plus vulnérables.

Pour en bénéficier, s'inscrire en appelant le 01 44 68 12 12.

Les personnes, inscrites sur le fichier « Chalex », seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et rappeler les mesures préventives en cas de chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « Les transmetteurs » évaluera la situation sanitaire afin d'apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra si nécessaire se rendre sur place.

Nourrir les pigeons, c'est nourrir les rats !

La recrudescence des rats dans nos rues et nos parcs est notamment liée aux déchets laissés dans l'espace public. À ce titre, nous sommes tous responsables. Un autre comportement a été identifié comme problématique, le nourrissage des pigeons, des chats et parfois des rats.

La présence de cette nourriture constitue la raison principale de la recrudescence des rongeurs et l'impact trop limité des traitements engagés.

En effet, dès 2016, la Ville de Paris a lancé un plan de dératisation. Il comprend un renforcement du nettoyage des lieux publics - condition première pour éviter la prolifération-, des conteneurs à ordures adaptés et inaccessibles aux rats ainsi que divers aménagements dans les parcs et jardins.

Les conseils :

- Ne jamais jeter de déchets alimentaires à terre !
- Placer les déchets alimentaires dans des conteneurs fermés
- Ne pas toucher aux pièges, ne pas déplacer les boîtes et ne pas toucher aux cadavres de rats
- Ne pas nourrir les pigeons
- Signaler la présence des rats à tout moment

Une adresse mail pour tout signalement
spse.dfas@paris.fr



A LA CARTOUCHERIE...

Portes ouvertes dans le cadre des *Journées du patrimoine* : spectacles, conférences, rencontres, visites guidées... **dimanche 16 septembre**

THÉÂTRE DU SOLEIL www.theatre-du-soleil.fr 01 43 74 24 08

Nathan le Sage Gotthold Ephraïm Lessing / Bernard Sobel 6 - 12 juillet

Kodo Next Génération tambours japonais 17 - 22 juillet

Le Dernier jour du jeûne et **L'Envol des cigognes** / Simon Abkarian septembre

THÉÂTRE DE LA TEMPÊTE www.la-tempete.fr 01 43 28 36 36

Les Enivrés Ivan Viripaev / Clément Poirée 14 septembre - 21 octobre

Au plus noir de la nuit André Brink / Nelson-Rafael Madel 21 septembre - 21 octobre

THÉÂTRE DE L'ÉPÉE DE BOIS www.epee-de-bois.com 01 48 08 39 74

Le Roi Arthur Jean-Philippe Bèche 6 - 23 septembre

Discours sur le colonialisme Aimé Césaire / Mariann Mathéus 10 - 22 septembre

Corneille Molière L'arrangement Valérie Durin 24 septembre - 6 octobre

Harold et Maude Colin Higgins / Jean Denis Monory 27 septembre - 21 octobre

THÉÂTRE DE L'AQUARIUM www.theatredelaquarium.net 01 43 74 99 61

Le Jeu de l'amour et du hasard Marivaux / Benoit Lambert 26 septembre - 21 octobre

ARTA <http://artcartoucherie.com> 01 43 98 20 61

STAGE **Kodo** / le Taiko Performing Arts Ensemble 25 - 27 juillet

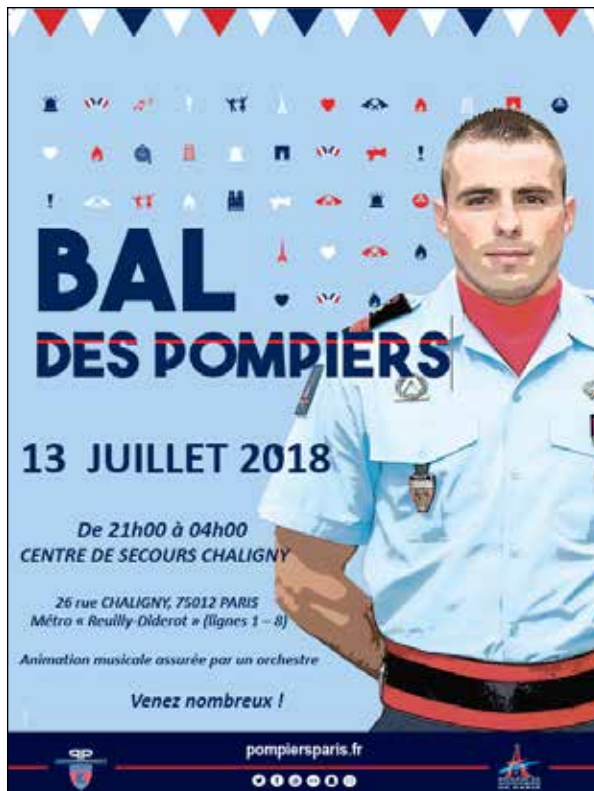
ÉVÈNEMENT La Semaine Internationale **Récits et mises en jeu des histoires vécues** / J.-F. Dusigne et D. Bellugi avec l'Université Paris 8 et le Théâtre du Soleil 18 - 23 septembre

CONFÉRENCE-SPECTACLE **Le Premier matin du monde** / J.-M. Bonnet-Bidaud (astrophysicien), L. Bensasson, B. Noiret et J.-F. Dusigne 29 - 30 septembre

ATELIER DE PARIS / CDCN www.atelierdeparis.org 01 417 417 07

PROGRAMMATION à découvrir prochainement sur : www.atelierdeparis.org

Pour en savoir plus : www.cartoucherie.fr



BAL DES POMPIERS

13 JUILLET 2018

De 21h00 à 04h00
CENTRE DE SECOURS CHALIGNY

26 rue CHALIGNY, 75012 PARIS
Métro « Reuilly-Diderot » (lignes 1 - 8)

Animation musicale assurée par un orchestre

Venez nombreux !

pompiersparis.fr



PARIS

Newsletter #1972 du 15/06/2018

Crèche: 59% de demandes satisfaites lors de la commission du mois de mai

Attachée aux principes de transparence et d'équité, la Mairie du 12^e a décidé l'anonymisation des places en crèche depuis 2014. Elle s'est également engagée à publier chaque mois sur son site internet, les résultats de la commission d'attribution des places. Lors de la commission des 3 et 4 mai, 200 places ont été attribuées dans les écoles municipales de crèches. Une commission...

RESTEZ INFORMÉS DES ACTUALITÉS DU 12^e

Abonnez-vous à la Newsletter

Pour recevoir les newsletters de la Mairie du 12^e,

contactez-nous par mail à l'adresse mairie12.paris.fr 

ou abonnez-vous en ligne mairie12@paris.fr 

Le guide des 0-16 ans sera disponible en septembre



mairie12.paris.fr

0-16 ans 

Le guide de la petite enfance, de l'école et du périscolaire dans le 12^e



Forum

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - INSERTION - ENVIRONNEMENT

JEUNESSE - EDUCATION - FAMILLES

SPORTS - LOISIRS

des associations

ENGAGEMENT - BÉNÉVOLAT

SANTÉ - SOLIDARITÉS

CULTURE

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018
DE 10H À 18H BOULEVARD DE REUILLY
DE LA PLACE FÉLIX EBOUÉ À LA RUE DE CHARENTON